

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 30 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 mai à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SOUCHET François.

Absents excusés :

SENÉE Régis donne pouvoir à FAGOT Hervé
TOTTEREAU-RÉTIF Amélie donne pouvoir à HAMEAU Véronique
SAIPHOU Amélie

Absente :

PERROCHON Elodie

Secrétaire de Séance : RIVIERRE Aurélien

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 17

◆◆◆◆◆

Délibération 2025-31 : demande d'achat d'une impasse publique

Monsieur le Maire informe que la mairie a reçu une demande de la famille DESFARGES pour acheter l'impasse de la Mouise. Il s'agit d'une voie communale privée, souvent empruntée par les promeneurs, coureurs, etc.

Ces uxellois, habitant au bout de l'impasse de la Mouise, veulent acheter cette impasse afin d'être plus tranquille, mais en laissant une servitude pour les agriculteurs.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil concernant l'aliénation de cette voie ou non. Sachant que mise à part le déclassement, cette voie est inaliénable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'oppose à l'unanimité à la vente de l'impasse de la Mouise.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 15/05/2025

Le secrétaire de séance
RIVIERRE Aurélien

Le Maire,
Jean-Pierre BOTHEREAU

